

# DROIT À L'ALIMENTATION

## THÉMATIQUES / ARTICLE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME CONCERNÉS

Droits économiques, sociaux et culturels

Article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

## OBJECTIFS

- Faire émerger une appréhension des concepts de fraternité et de solidarité.
- Développer l'esprit critique et la capacité d'argumentation.

## MÉTHODOLOGIE

- Débat

## COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES

Compétences terminales deuxième cycle du secondaire : 2.1.5 et 3.1.5, notamment.

## NIVEAU

Fin du secondaire

## COMPLEXITÉ

Niveau 3

## DURÉE

50 minutes

## MATÉRIEL

- Autant de copies du texte que d'élèves.

## Remarque préliminaire

Cette activité consiste à lancer un débat à partir de l'analyse d'un article présentant les résultats d'un rapport des Nations Unies sur la sécurité alimentaire mondiale et la nutrition.

## DÉROULEMENT

### ÉTAPE 1 - Découverte et lecture de l'œuvre

- Présenter succinctement l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.
  - Mieux connue sous l'acronyme FAO (pour « *Food and Agriculture Organization* »), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, est une agence de l'ONU qui lutte pour la sécurité alimentaire à l'échelle de la planète. son objectif est de libérer le monde de la faim.
  - Elle est, en somme et en caricaturant un peu, à l'agriculture et à l'alimentation ce que l'UNICEF est à l'enfance, le PNUD au développement et l'OMS à la santé.
  - Elle se concentre sur trois grandes problématiques : (i) contribuer à éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, (ii) éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous et (iii) gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles.
  - 194 États en sont membres. Son siège se trouve à Rome et elle opère dans plus de 130 pays.

- Présenter succinctement le rapport évoqué dans la communication/l'article à analyser.
  - Cette communication est liée à la publication d'un rapport de la FAO. Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont participé à la préparation de ce rapport. Cela atteste d'une meilleure prise en compte de l'interdépendance des droits humains. Si le droit à l'alimentation n'est pas respecté, les droits de l'enfant et le droit à la santé en pâtissent également.
- Distribuer le texte à tous les élèves. Leur laisser ensuite le temps d'en prendre connaissance.

### **La faim dans le monde progresse de nouveau, mue par les conflits et le changement climatique, selon le dernier rapport des Nations Unies**

*« Après une régression constante durant plus d'une décennie, la faim dans le monde progresse de nouveau touchant 815 millions de personnes en 2016, soit 11 % de la population mondiale, selon le dernier rapport annuel des Nations Unies sur la sécurité alimentaire mondiale et la nutrition diffusé aujourd'hui. Dans le même temps, de multiples formes de malnutrition menacent la santé de millions de personnes dans le monde.*

*L'augmentation - 38 millions de personnes de plus que l'année précédente - est en grande partie due à la prolifération des conflits violents et aux chocs climatiques, lit-on dans l'édition 2017 de L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde.*

*Quelque 155 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance (petits pour leur âge), révèle le rapport, alors que 52 millions d'enfants souffrent d'insuffisance pondérale (poids trop faible pour leur taille). On estime, en outre, que 41 millions d'enfants sont maintenant en surpoids. L'anémie chez les femmes et l'obésité chez les adultes sont également préoccupantes. Ces tendances sont une conséquence non seulement des conflits et du changement climatique, mais aussi des changements profonds des habitudes alimentaires et des ralentissements économiques.*

*Ce rapport est la première évaluation mondiale des Nations Unies sur la sécurité alimentaire et la nutrition à paraître dans le prolongement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui a fait de l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition la principale priorité politique internationale.*

*Il souligne que les conflits - de plus en plus aggravés par le changement climatique - constituent l'un des principaux moteurs de la résurgence de la faim et des différentes formes de malnutrition.*

*"Au cours de la dernière décennie, les conflits ont considérablement augmenté et sont devenus plus complexes et plus difficiles à résoudre", soulignent dans l'avant-propos du rapport les chefs de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ils indiquent que les proportions les plus élevées d'enfants en situation de précarité alimentaire et de malnutrition dans le monde sont maintenant concentrées dans les zones de conflit.*

*"Cela a déclenché des sirènes d'alarme qu'il n'est pas permis d'ignorer : nous n'éliminerons la faim et toutes les formes de malnutrition d'ici à 2030 que si nous nous attaquons à tous les facteurs qui compromettent la sécurité alimentaire et la nutrition. L'édification de sociétés pacifiques et inclusives est une condition nécessaire à cette fin", soulignent-ils.*

La famine a frappé certaines parties du Sud-Soudan pendant plusieurs mois début 2017 et le risque est grand de la voir frapper de nouveau là-bas ou dans d'autres zones de conflit, notamment le nord-est du Nigeria, la Somalie et le Yémen, déplorent-ils.

Mais même dans des régions plus pacifiques, les sécheresses ou les inondations provoquées en partie par le phénomène météorologique El Niño, ainsi que le ralentissement économique mondial, ont détérioré la sécurité alimentaire et la nutrition, notent les chefs des agences onusiennes.

### **Chiffres clés**

#### **Faim et sécurité alimentaire**

Nombre total d'affamés dans le monde : 815 millions, dont :

en Asie : 520 millions

en Afrique : 243 millions

en Amérique latine et Caraïbes : 42 millions

Part de la population mondiale souffrant de la faim : 11 %

Part de la population en Asie : 11,7 %

Part de la population en Afrique : 20 % (en Afrique orientale 33,9 %)

Amérique latine et Caraïbes : 6,6 %

#### **Malnutrition sous toutes ses formes**

Nombre d'enfants âgés de moins de cinq ans souffrant d'un retard de croissance (trop petits pour leur âge) : 155 millions

Nombre de ceux qui vivent dans des pays touchés à des degrés divers par des conflits : 122 millions

Enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale (poids trop faible pour leur taille) : 52 millions

Nombre d'adultes obèses : 641 millions (13 % des adultes de la planète)

Enfants de moins de cinq ans en surpoids : 41 millions

Nombre de femmes en âge de procréer souffrant d'anémie : 613 millions (environ 33 % du total)

#### **Impact des conflits**

Sur les 815 millions de personnes souffrant de la faim dans le monde, 489 millions vivent dans des pays touchés par des conflits

La prévalence de la faim dans les pays touchés par des conflits est supérieure de 1,4 à 4,4 points de pourcentage par rapport aux autres pays

Dans des contextes de conflit, aggravés par des conditions de fragilité institutionnelle et environnementale, la prévalence de la faim est supérieure de 11 à 18 points de pourcentage

Les personnes vivant dans des pays touchés par des crises prolongées sont près de 2,5 fois plus susceptibles d'être sous-alimentées que les personnes vivant sous des cieux plus cléments »

Références : La faim dans le monde progresse de nouveau, mue par les conflits et le changement climatique, selon le dernier rapport des Nations Unies.

Repéré sur le lien suivant : <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1037322/icode/>

## ÉTAPE 2 - Débat en sous-groupes

- Les élèves se réunissent en petits groupes. Le texte est un peu technique. Ils s'efforcent dans un premier temps de considérer ensemble s'ils ont bien compris le propos. Que faut-il en retenir ? Qu'est-ce qui les frappe ? Les élèves reformulent, expliquent ce qu'ils ont compris. Ont-ils compris la même chose ?
- Les groupes réfléchissent pendant une quinzaine de minutes et s'efforcent de synthétiser la conclusion de l'auteur en une ou deux phrases maximum. Ils en écrivent le texte.

## ÉTAPE 3 - Conclusion pour fixer les acquis

- L'ensemble des groupes se retrouve en plénière.
- Les différents groupes proposent le résultat de leur discussion. Ils l'explicitent succinctement si nécessaire.
- Une fois qu'existe une compréhension commune, partagée, de ce qu'a voulu dire l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les élèves se disposent spatialement selon la technique du débat mouvant. Les personnes qui pensent que la faim dans le monde est une fatalité se mettent d'un côté de la pièce, les personnes qui pensent au contraire que la faim n'est pas une fatalité et que l'Humanité pourrait la vaincre si elle le voulait vraiment et s'y prenait mieux, se placent à une autre extrémité et les personnes partagées se placent entre les deux, plus ou moins près des deux pôles selon leur adhésion relative à ceux-ci.
- Les élèves pourront bouger en fonction de la manière dont les touchent les arguments du débat à suivre. Il importe de noter que l'objectif n'est pas d'atteindre un consensus. Des appréciations différentes peuvent subsister.
- La personne qui anime le débat donne d'abord la parole aux élèves présentant les points de vue les plus extrêmes, puis aux personnes plus tempérées. Elle le relance en posant des questions d'explicitation des positions respectives et en s'adonnant à l'exercice de la maïeutique.
- Voici ci-dessous des propositions de pistes pédagogiques principalement pour débiter un débat :
  - *Un droit ne peut être revendiqué que face à des êtres humains responsables de nous y donner accès. Si cela a du sens de réclamer d'un chef d'État qu'il fasse respecter mon droit à la liberté d'expression, par exemple, cela n'en n'a pas de demander à la nature de me préserver contre un ouragan. Le droit d'être préservé de tout ouragan n'existe pas, comme celui de ne pas mourir ou de ne pas attraper un rhume.*
  - *Il est par contre du pouvoir des être humains de préserver les autres de la mort par assassinat ou de les soigner en cas de rhume. Le droit de ne pas se faire tuer par décision humaine ou d'être soigné a donc du sens...*
  - *Longtemps, les famines tuaient. Des mauvaises conditions climatiques, une sécheresse, une invasion de sauterelles ou d'un autre prédateur affectaient considérablement les récoltes dans une région. Les gens, pauvres, n'avaient pas de réserves. Ils comptaient sur la récolte d'une année pour « tenir » jusqu'à la récolte suivante<sup>1</sup>. Les autres régions n'avaient pas de surplus considérables et les transports de marchandises pas très développés. Du coup, quand le sort s'abattait sur une région, la disette, puis la famine sévissaient. Il existait là une forme de fatalité.*
  - *Aujourd'hui, le recours à des techniques agricoles plus perfectionnées<sup>2</sup> a permis d'accroître considérablement les rendements. On produit, dans le monde, assez pour nourrir tout le monde.*

<sup>1</sup> Ceci reste vrai dans de nombreuses régions du monde.

<sup>2</sup> Par ailleurs souvent nocives pour les agriculteurs et l'environnement (pesticides, déforestation, produits phytosanitaires, recours à des intrants dont les réserves mondiales s'épuisent, épuisement et pollution des nappes phréatiques, etc.), mais ceci est un autre débat...

Toutefois, les habitudes alimentaires sont telles que certains, les riches, surconsomment de la nourriture alors que d'autres en manquent. De plus, le changement climatique rend la production agricole plus aléatoire, en particulier dans les pays pauvres. Jean Ziegler, ancien rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation a un jour dit que « Tout enfant qui meurt de faim est assassiné ». Qu'a-t-il voulu dire ? Êtes-vous d'accord avec lui ?

- Que pensez-vous des parents qui disent à leurs enfants de terminer leur assiette en ajoutant « Pense à tous les petits enfants qui meurent de faim ! » ?

## Action

Il est possible de terminer cette activité en expliquant la situation d'un prisonnier d'opinion ou d'un défenseur des droits humains menacé soutenu par Amnesty International et en proposant aux élèves de faire un dessin ou d'écrire un message de soutien à cette personne. Des cartes postales à adresser à des individus en danger dont les droits humains ont été bafoués peuvent être commandées gratuitement auprès du programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone.

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur [www.amnesty.be/inscriptions](http://www.amnesty.be/inscriptions)

## Infos utiles

- Pour télécharger la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou la commander (affiche de la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou passeport des droits humains contenant la version intégrale de la Déclaration universelle des droits de l'homme) : [www.amnesty.be/dudhjeunes](http://www.amnesty.be/dudhjeunes)
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable notre dossier pédagogique *Regards sur Amnesty International et les droits humains* ([www.amnesty.be/dossierspedagogiques](http://www.amnesty.be/dossierspedagogiques)), ainsi que nos documents d'approfondissement sur les grands principes fondamentaux qui traversent toute la Déclaration universelle des droits de l'homme ([www.amnesty.be/plateforme](http://www.amnesty.be/plateforme)).

## ANNEXES/DOCUMENTS DE L'ACTIVITÉ

### TRUCS ET ASTUCES POUR L'ANIMATION D'UN DÉBAT

#### Disposition des participants

Il est préférable que les participants soient disposés en cercle. S'il y a des observateurs, ils se mettent dans un second rang pour ne pas interférer. En outre, il est également conseillé d'occuper – si possible – un autre local que la salle de classe « ordinaire » ce qui favorise le fait que les élèves portent moins les « rôles » qui sont habituellement les leurs au sein du groupe.

#### Pour que les élèves prennent position

Il est parfois utile, avant un débat, de demander aux élèves d'exprimer leur position sur un sujet. Le tour de table est possible, mais il consomme souvent beaucoup de temps et présente le risque que certains ajustent leur propos à ce que les précédents ont dit. Pour éviter cette manifestation de « suivisme », on peut privilégier des

techniques dans lesquelles tous les participants s'expriment en même temps. Cette expression peut se faire de plusieurs façons, selon les caractéristiques du groupe et la place dont on dispose.

Le **débat mouvant** demande aux participants de se lever et de stationner, physiquement, sur une ligne, plus ou moins près de deux extrêmes correspondant respectivement à une adhésion parfaite et une opposition totale à une proposition. Chacun doit se positionner, fût-ce entre les deux pôles. Dans cette technique, l'animateur interroge quelques participants sur leur positionnement. Les arguments invoqués nourrissent la réflexion des autres qui peuvent, en fonction des arguments entendus, se déplacer à mesure que leur avis évolue.

Les **doigts ouverts** demandent aux participants, au signal de l'animateur, de lever les mains en l'air en tendant un nombre de doigts proportionnel à son adhésion à une proposition. Une totale adhésion correspond à une adhésion parfaite, et deux poings fermés à une opposition totale. Le fait que tout le monde communique son avis en même temps (on peut le faire aussi en inscrivant un chiffre de 1 à 10 sur une ardoise) diminue le risque de « *suivisme* ».

L'**application Plickers** permet à chacun d'exprimer son point de vue en même temps et de façon anonyme. Les participants sont donc sincères, car ils ne craignent pas le jugement des pairs. Chaque participant reçoit un square code. Selon qu'il le présente en orientant l'une ou l'autre des quatre faces vers le haut, il exprime sa préférence pour l'une ou l'autre des quatre options proposées. L'animateur parcourt le public avec son smartphone et obtient immédiatement le nombre de participants favorables à chacune des options.

### Pour que tout le monde parle

Certains participants peuvent avoir tendance à accaparer la parole. (Certaines études attestent que c'est une inclination masculine, mais il ne faut pas généraliser !)

Les bons à parole sont des « *tickets* » distribués aux participants au début du débat. Ils ne peuvent être cédés à quelqu'un d'autre. Quand quelqu'un prend la parole au cours du débat, il défusse l'un de ses bons à parole en le déposant devant lui. Une fois son stock épuisé, il est réduit au silence. Ceci permet d'éviter que d'aucuns prennent trop la parole.

L'animateur propose prioritairement de parler aux participants qui ne se sont pas encore exprimés. Si on veut absolument que tout le monde s'exprime, il faut contraindre les participants à utiliser leurs bons au cours de la discussion. Il est toutefois davantage indiqué de respecter le droit de chacun de se taire.

### Pour que l'on s'écoute mutuellement

Il importe qu'une seule personne parle à la fois. Les apartés nuisent au sentiment d'être écouté et à la bonne marche d'un débat. Pour éviter cela, on peut utiliser un objet quelconque qui sert de « *micro* ». Seule la personne qui le détient (et l'animateur, garant du processus) peut s'exprimer. Si on craint que le micro soit accaparé trop longtemps par une personne, on peut utiliser un sablier. Le risque est que l'assistance soit, dans ce cas, davantage attentive au temps qui s'écoule qu'à ce qui est dit. Il est donc préférable que l'animateur gère la durée des interventions.

### Pour ouvrir les esprits

Un débat a plus de chance de porter du fruit s'il respecte quelques règles.

Il faut privilégier les **questions ouvertes**. Celles-ci élargissent le champ des réponses possibles. Les élèves peuvent ainsi plus aisément avoir des réponses différentes (par exemple : « *Qu'est-ce qui vous plaît ?* », « *Qu'est-ce qui vous dérange ?* », « *Quelles solutions pourrait-on imaginer à ce problème ?* », « *Que pensez-vous de ceci ?* », etc.). L'animateur peut dès lors aisément exploiter ces différences pour appeler la nuance, l'explicitation des points de vue. Les réponses traduisent des opinions, des réactions, des sentiments. On évite ainsi plus aisément le jugement, le risque que les participants s'efforcent davantage de communiquer la « bonne » réponse que celle à laquelle ils croient.

Il faut respecter l'**immunité** des participants. Nul n'est coupable de ce qu'il ressent. Les participants ont donc le droit d'exprimer les sentiments qui sont les leurs. Ils ont le droit d'être heureux, d'avoir peur, d'être tristes, d'être en colère, etc. L'animateur doit rassurer le participant qui exprime un sentiment politiquement incorrect (« *Les Noirs me font peur* », « *Je préfère mon chat au mendiant du coin de la rue* », etc.). Cela permet de libérer la parole, d'éviter certaines paralysies. Par contre, l'animateur conserve son statut d'éducateur et doit se montrer intransigeant sur les comportements problématiques. On a le droit d'être en colère contre les policiers (qui, par exemple, auraient causé du tort à un membre de la famille), mais on n'a pas le droit, pour autant, de leur cracher dessus.

Il convient de faire respecter quelques **règles** annoncées d'entrée de jeu : ne pas se moquer des autres participants et/ou de ce qu'ils disent, n'insulter personne, ne pas interrompre, ne pas être grossier, lever la main pour demander la parole, etc.

### **Plus loin que le débat d'opinions : la philosophie avec des enfants ou des jeunes**

*« Cette discipline, officiellement enseignée à partir de la classe de Terminale du lycée, se caractérise par la volonté de dépasser les écueils du simple débat d'opinions par une problématisation d'une réflexion de portée universelle sur la présence, la signification, les buts et conséquences de l'existence de l'Homme et du Monde. »* (Bruce Demaugé-Bost)

L'adhésion aux droits humains est une question de philosophie en ceci qu'elle dépend de la représentation que chacun a du sens global de l'existence humaine et du monde qui nous entoure.

Pour atteindre à ce niveau de réflexion, il importe d'éviter quelques pièges qui confinent le débat en dehors de la sphère de la philosophie tel que, par exemple, une joute argumentative ou la suite de propos généraux décousus, non reliés les uns aux autres..

Le débat de nature philosophique se construit en fonction des interventions des participants. Il ne connaît pas de déroulement prévisible, prédéfini. Il s'inscrit dans le registre du questionnement et n'aboutit pas à des réponses, à des certitudes, à des décisions. On ne cherche pas à tomber d'accord.

### **Animateur ou expert ?**

Certains enseignants objecteront à cette démarche leur méconnaissance des droits humains. Il n'est pas nécessaire d'être docteur en droit, en science politique ou en philosophie pour animer un débat. Il importe toutefois de trouver quelque intérêt au sujet traité.

Le plus souvent, le débat ne vise pas à transférer des connaissances, mais à développer la réflexion des élèves et leur capacité de structurer celle-ci de façon critique. Il s'agit, en d'autres termes, d'éveiller en eux le goût de la réflexion, du débat collectif respectueux des uns des autres, de l'échange, de l'écoute.

Il importe néanmoins que l'enseignant se prépare en identifiant les principaux arguments habituellement avancés dans les débats relatifs à la question traitée. Il pourra ainsi susciter l'apparition de ceux qui ne seraient pas mentionnés par les participants.

L'enseignant peut-il donner son avis personnel ? Les avis divergent sur cette question. Certains préconisent qu'il puisse partager un témoignage personnel, raconter son vécu, expliquer son avis. D'autres estiment qu'il ne peut en aucun cas le faire, car les participants se départiront (trop) difficilement d'accorder à son avis une force prescriptive. D'autres, encore défendent un point de vue intermédiaire : d'accord pour que l'enseignant communique son avis si et seulement si les participants l'ont sollicité et à la condition qu'il insiste au préalable sur le fait que ce n'est que son avis personnel et que chacun est libre de penser ce qu'il veut. Il importe en tout cas d'éviter que le débat « *oppose* » l'enseignant et les autres participants. Sa responsabilité n'est pas de donner du contenu (sauf s'il estime que certains arguments n'ont pas été formulés, auquel cas il les apporte sous forme de questions), mais de structurer ce qui est dit, de le reformuler, de faire apparaître les points d'accord et de désaccord dans un propos nuancé. Il met en exergue les questions clés ; si nécessaire, la discussion sur les points saillants interroge, le cas échéant, l'un ou l'autre participant pour rendre plus clair un enjeu important.